



# RAPPORT ANNUEL 2024

Cellule d'écoute pour la prise en charge des FVV

Association **Aswat Nissa**



## Table Des Matières

<b>Introduction générale</b> .....	3
<b>I. Modalités d'accès des Femmes vers la Cellule d'écoute</b> .....	4
<b>II. Profils sociodémographiques des femmes accueillies</b> .....	5
1. Âge: .....	5
2. État civil: .....	6
3. Origine: .....	6
4. Niveau d'éducation: .....	7
5. Situation parentale (Enfants à charge): .....	7
6. Orientation sexuelle: .....	8
<b>III. Les Contextes et manifestations de la violence:</b> .....	9
1. Cartographie: .....	9
2. Antécédents de signalements: .....	12
3. Lieux d'agression: .....	12
<b>IV. Profil sociodémographique des agresseurs:</b> .....	14
1. Âge: .....	14
2. Niveau d'éducation: .....	15
3. Nature du lien avec la victime: .....	16
4. Analyse du profil des agresseurs: .....	17
<b>V. Dispositif de soutien pour les femmes accueillies:</b> .....	20
1. Accompagnement individualisé: écoute, orientation et soutien .....	20
2. Conseil juridique et accompagnement procédural: .....	21
3. Prise en charge psychologique: .....	21
4. Prise en charge psychiatrique: .....	22
5. Orientation vers des services externes: .....	22
<b>Conclusion</b> .....	24
• Axes de Développement et Recommandations pour l'Avenir: .....	25
• Bilan des activités de la cellule: .....	25
<b>Histoire d'espoir: Témoignage d'un parcours de résilience:</b> .....	26

## Introduction Générale

La situation des femmes en Tunisie, bien que marquée par des avancées législatives notables, demeure complexe et nécessite une attention particulière face aux défis persistants liés à la violence de genre. Depuis la promulgation de la loi sur la lutte contre les violences faites aux femmes en 2017, des efforts ont été faits pour offrir une meilleure protection juridique et renforcer l'accompagnement des victimes. Toutefois, la réalité quotidienne des femmes tunisiennes reste marquée par des inégalités persistantes, un accès limité à certains droits et services, ainsi qu'une invisibilisation continue des violences qu'elles subissent.

La violence de genre, sous toutes ses formes, continue d'impacter des milliers de femmes à travers le pays. Elle ne se limite pas à des actes physiques mais prend des dimensions psychologiques, économiques, sexuelles et symboliques. Si les victimes sont souvent conscientes des violences qu'elles subissent, elles sont également confrontées à un système qui peut se montrer, à certains égards, défaillant ou inaccessible.

Ce constat souligne l'importance cruciale des structures de soutien, notamment les cellules d'écoute, qui jouent un rôle central dans l'accompagnement immédiat des victimes en leur offrant un espace sécurisé pour se confier, mais aussi un accompagnement dans leurs démarches juridiques, psychologiques et sociales.

Depuis sa création, Aswat Nissa s'est engagée activement dans la défense des droits des femmes et la lutte contre les violences basées sur le genre. L'association s'est imposée comme un acteur clé dans la promotion de l'égalité des sexes et la protection des droits des femmes en Tunisie. Parmi ses initiatives phares figure la cellule d'écoute, mise en place en 2020, pour accompagner les femmes victimes de violence.

Cet espace sûr et confidentiel permet aux femmes de partager leurs expériences, de bénéficier d'un soutien psychologique et juridique, et d'accéder à des services essentiels pour reconstruire leur parcours de vie.



Ce rapport annuel se propose de dresser un état des lieux de l'activité de la cellule d'écoute d'Aswat Nissa, en mettant en lumière les actions menées durant l'année écoulée. Il illustre les dispositifs d'accompagnement mis en place pour soutenir les femmes confrontées à la violence, tout en examinant les résultats, les défis rencontrés et les ajustements nécessaires face à la réalité des besoins des bénéficiaires.



À travers ce rapport, nous souhaitons non seulement rendre compte des activités menées, mais aussi offrir une réflexion plus large sur la nécessité de renforcer les dispositifs d'aide existants, d'améliorer l'accessibilité des ressources pour les femmes victimes de violences et d'adapter les interventions aux réalités socio-économiques et culturelles actuelles du pays.

C'est également un appel à la solidarité et à l'engagement continu, pour que les femmes tunisiennes puissent véritablement trouver les voies de leur émancipation, loin de la violence et de l'injustice.

## I. Modalités d'accès des Femmes vers la Cellule d'écoute

L'accès à la cellule d'écoute est conçu pour être aussi accessible et flexible que possible, afin de répondre aux besoins divers des femmes victimes de violence. La cellule met en place plusieurs modalités permettant de garantir que chaque femme puisse obtenir l'aide nécessaire en fonction de sa situation.

Parmi les différents modes d'accès à la cellule d'écoute, une proportion significative de femmes, soit **41%**, ont accédé au service via **les réseaux sociaux d'Aswat Nissa**.

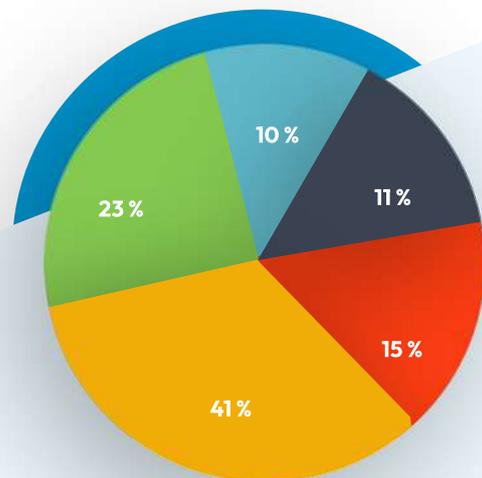
Ces plateformes numériques se sont révélées être un moyen efficace et accessible pour toucher un large public, notamment les femmes vivant dans des zones urbaines ou ayant un accès limité aux services traditionnels.



En plus des **11%** des femmes orientées par la ligne verte du **ministère de la femme**, **15%** ont été dirigées vers notre cellule d'écoute par d'autres **ONG partenaires**.

Il est important aussi de noter que **23%** des femmes ont accédé à notre cellule d'écoute par **bouche à oreille**, une méthode qui reste un moyen important de diffusion d'informations au sein de la communauté. Ce mode d'accès montre l'importance des réseaux informels dans la sensibilisation et l'orientation des femmes victimes de violence vers nos services.

- Aswat Nissa
- Ministère
- Autre ONG / Media
- Réseaux sociaux Aswat
- BAQ



**ACCÈS**  
à la cellule

## II. Profils sociodémographiques des femmes accueillies

Les femmes accompagnées par la cellule d'écoute de Aswat Nissa présentent une grande diversité de profils sociodémographiques. Ces différences sont liées à des éléments tels que l'âge, l'état civil, les responsabilités familiales, ainsi que les parcours éducatifs et professionnels.

Cette année, la cellule d'écoute a pris en charge un total de  **115 femmes** victimes de violence, reflétant l'ampleur et la diversité des besoins exprimés.

**Depuis l'année 2023 jusqu'à cette année, 35 bénéficiaires** ont été accompagnées tout au long de la procédure juridique, tandis que **30 autres** ont bénéficié d'un suivi psychologique à long terme adapté à leurs besoins.

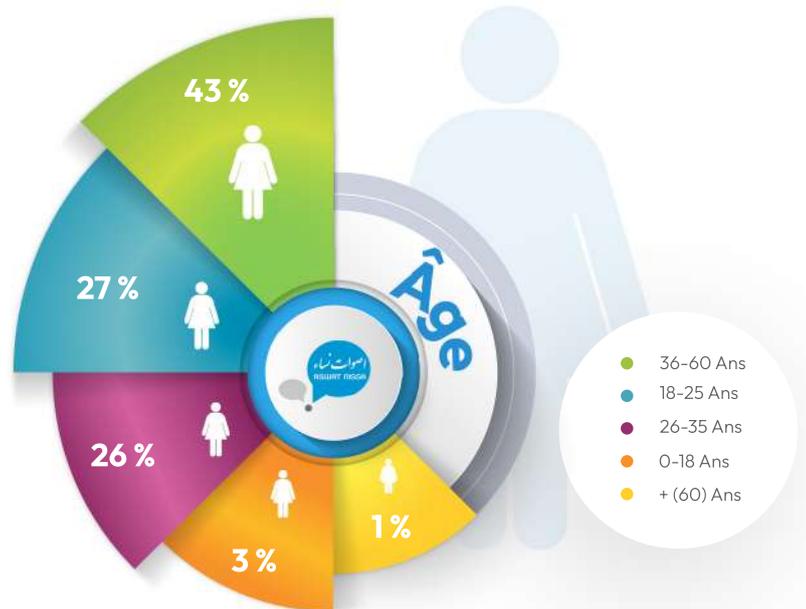
Chaque situation reflète les réalités particulières de ces femmes et les défis auxquels elles sont confrontées, influençant ainsi leurs besoins en matière de soutien.

Dans la section suivante, nous détaillerons ces différents aspects en abordant l'âge, l'origine géographique, la situation familiale et économique, ainsi que l'orientation sexuelle des femmes accueillies.

### 1. Âge

Cette année, une évolution notable a été observée dans la répartition des âges des femmes accueillies à la cellule d'écoute. Contrairement à l'année précédente, où la tranche d'âge dominante se situait entre 18 et 35 ans, les données montrent que ce sont désormais les femmes âgées de **36 à 60 ans** qui représentent **la majorité**, avec un pourcentage de

La tranche d'âge 25-35 ans suit de près, traduisant une diversification des besoins et des profils des bénéficiaires en fonction des phases de vie.



Cette évolution peut s'expliquer par les efforts constants de notre association pour renforcer la sensibilisation auprès des femmes de tous âges. En intensifiant notre présence sur les réseaux sociaux, en organisant des campagnes d'information ciblées et en collaborant activement avec nos partenaires, nous avons réussi à accroître la visibilité de nos services.

Ces initiatives ont particulièrement permis de toucher les femmes âgées de 36 à 60 ans, un groupe qui, dans le passé, hésitait davantage à chercher un accompagnement en raison de diverses barrières.

Aujourd'hui, ces femmes perçoivent nos services comme étant plus accessibles et adaptés à leurs besoins spécifiques. Cette évolution s'appuie également sur les retours positifs de bénéficiaires qui, en partageant leurs expériences, ont contribué à renforcer la confiance dans notre association.

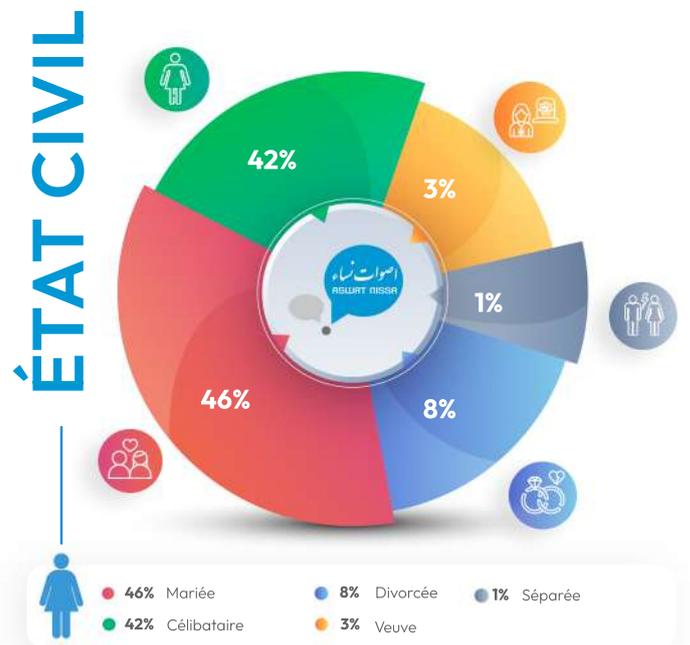
## 2. État civil

Cette année, les données recueillies révèlent un équilibre presque égal entre le pourcentage de femmes célibataires (42%) et celui des femmes mariées victimes de violence (46%). Cette situation marque une différence notable par rapport à l'année précédente, où les violences conjugales représentaient près de la moitié des cas signalés à la cellule. Ce changement met en lumière le fait que les violences ne se limitent pas au cadre conjugal, mais touchent également de manière significative les femmes célibataires, qu'elles soient victimes de violences familiales, sociales ou économiques.

Cela pourrait refléter une prise de conscience accrue parmi les femmes célibataires quant à leurs droits et à leur capacité à demander de l'aide, mais aussi une sensibilisation croissante à des formes de violences auparavant minimisées ou invisibilisées.

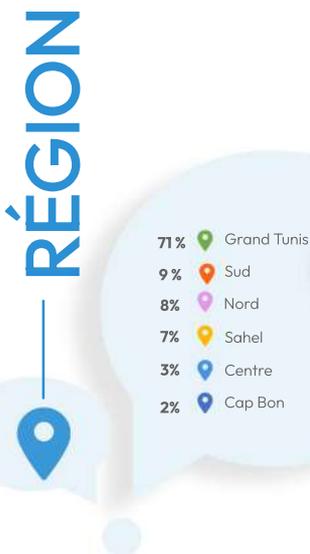
L'idée de briser le silence semble gagner du terrain, même en dehors du cadre conjugal, où la honte et la stigmatisation ont souvent agi comme des freins majeurs à la demande d'aide.

En parallèle, les violences subies par les femmes mariées, bien qu'elles ne dominent plus les statistiques, restent un problème central. Ces violences, souvent enracinées dans des dynamiques de pouvoir déséquilibrées, peuvent être exacerbées par des facteurs tels que la dépendance économique, l'isolement social ou encore la normalisation des comportements abusifs au sein du couple.



## 3. Origine

Comme l'année précédente, la grande majorité des femmes accueillies par la cellule d'écoute, soit 71 %, sont originaires du Grand Tunis. Cette répartition reflète la centralisation de nos services dans la capitale, qui facilite l'accès pour les résidentes de cette région.



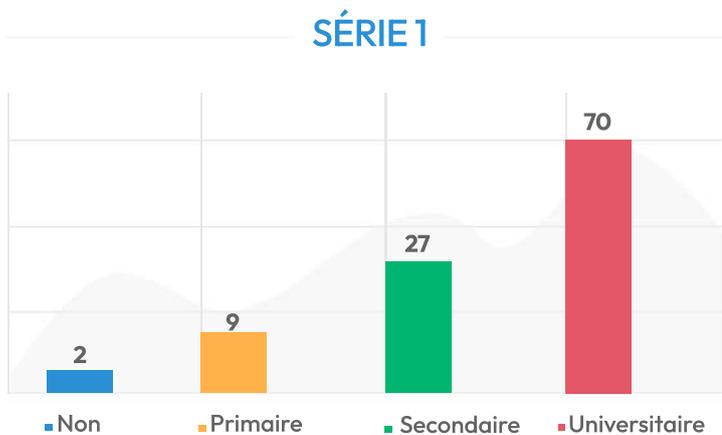
La proximité géographique continue de jouer un rôle clé dans la capacité des femmes à solliciter nos services, notamment pour les prises en charge nécessitant une présence physique, comme le suivi juridique ou psychologique. Par ailleurs, la concentration des infrastructures et des ressources dans la capitale permet un accès plus direct à l'information concernant nos services, renforçant ainsi cette tendance.

Toutefois, cette situation met également en lumière une limite persistante dans notre capacité à atteindre des femmes vivant en dehors du Grand Tunis, où les besoins en accompagnement demeurent tout aussi importants.

## 4. Niveau d'éducation :

En ce qui concerne le niveau d'éducation des femmes victimes de violence accueillies par la cellule d'écoute, il est à noter que **la majorité d'entre elles**, soit 70 femmes, ont **un niveau universitaire**. Ce chiffre suggère que ces femmes, malgré leur niveau d'éducation, ne sont pas à l'abri des violences, et peuvent être confrontées à des situations de violence conjugale, psychologique ou économique, indépendamment de leurs qualifications académiques.

Cela met en évidence que l'éducation, bien que facilitant l'accès à des informations et des ressources, ne protège pas systématiquement contre les violences.



Par ailleurs, 27 femmes ont un niveau d'éducation secondaire, et 9 ont un niveau primaire. Cette répartition montre des inégalités dans l'accès à l'éducation, ce qui peut avoir **un impact sur la façon dont ces femmes perçoivent et réagissent à la violence**.

Un niveau d'éducation plus bas peut limiter leur capacité à reconnaître les signes de violence ou à rechercher de l'aide, soulignant la nécessité de fournir un soutien adapté à chaque niveau d'éducation.

## 5. Situation parentale (Enfants à charge) :

Parmi les femmes accueillies cette année, **52% ont des enfants à charge**, tandis que l'autre moitié n'en a pas. Cette répartition met en lumière la diversité des situations familiales des femmes confrontées à la violence, soulignant l'importance de **prendre en compte la parentalité** dans l'analyse des difficultés rencontrées.



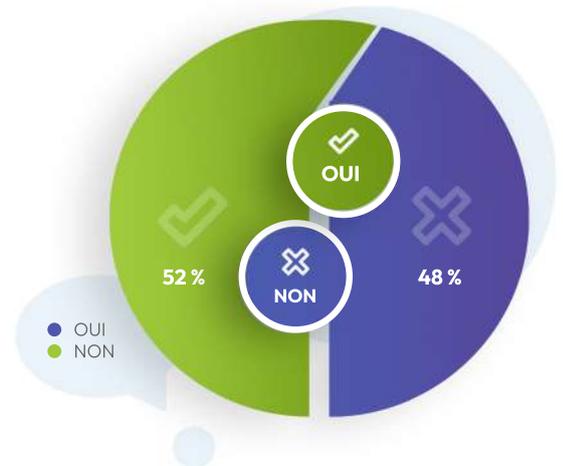
Il est intéressant de noter que la présence d'enfants peut jouer un rôle ambivalent. D'un côté, pour certaines femmes, avoir des enfants à charge renforce leur vulnérabilité.

La responsabilité envers leurs enfants peut rendre plus difficile la prise de décision, notamment lorsqu'il s'agit de quitter un environnement violent.

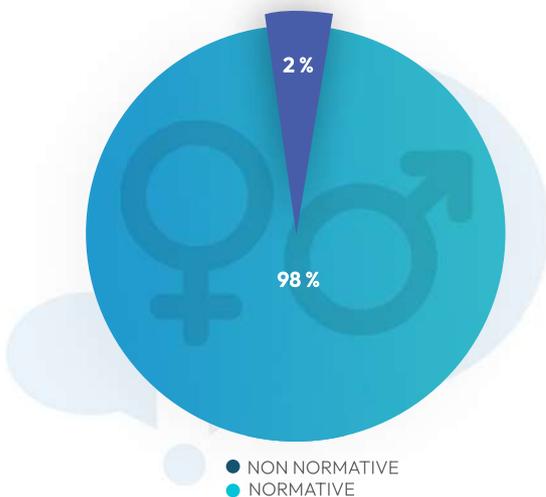
La peur de ne pas pouvoir assurer leur sécurité ou leur bien-être financier peut constituer un obstacle majeur à l'action.

Cependant, pour d'autres, la parentalité devient un moteur de résilience. La présence d'enfants peut inciter certaines femmes à se battre pour leur avenir et celui de leurs enfants.

Elles trouvent dans leur rôle de mère une raison supplémentaire de sortir du cercle vicieux de la violence, motivées par l'idée de protéger leur progéniture et d'offrir un avenir plus serein. Ainsi, la parentalité peut agir tant comme facteur de vulnérabilité que de force, selon les contextes et les ressources personnelles de chaque femme.



## 6. Orientation sexuelle



Il est vrai que la grande majorité des femmes accueillies à la cellule d'écoute, soit **98%**, ont une orientation hétérosexuelle, ce qui reflète l'orientation dominante au sein de la société. Cependant, une proportion de 2% des femmes accueillies appartiennent à la communauté LGBTQ+.

Ce petit pourcentage témoigne de la diversité des expériences vécues par les femmes victimes de violences de genre. Il est important de souligner que les femmes issues de la communauté LGBTQ+ peuvent souvent faire face à des formes de violence spécifiques, notamment des violences basées sur leur orientation sexuelle ou leur identité de genre. Ces violences peuvent inclure la stigmatisation, la discrimination, voire des agressions physiques ou psychologiques, souvent exacerbées par l'isolement et le rejet social.

*L'analyse approfondie des profils des femmes accueillies au sein de la cellule d'écoute d'Aswat Nissa met en évidence une réalité essentielle : la violence basée sur le genre touche toutes les catégories sociales, sans distinction d'âge, de statut marital, de niveau d'éducation ou de situation économique. Cette violence ne fait aucune différence entre les femmes, qu'elles soient jeunes ou plus âgées, mariées ou célibataires, instruites ou analphabètes. Elle transcende les frontières de classe sociale et d'origine géographique, confirmant que les violences de genre ne sont pas le résultat d'une vulnérabilité intrinsèque, mais d'une structure sociale qui permet et parfois même légitime de telles pratiques.*

*Bien que les femmes qui subissent des violences peuvent avoir des profils socio-démographiques très variés, ce qui ressort clairement, c'est que la violence n'épargne personne. Elle se manifeste aussi bien dans les milieux les plus fragiles, où les femmes se retrouvent souvent prises dans des rapports de domination économique et sociale, que dans des contextes plus stables, où la violence est parfois plus insidieuse, mais tout aussi dévastatrice.*

*La centralisation des services d'écoute à Tunis n'est qu'un reflet de cette inégalité géographique et d'accès aux soins, mais cela ne signifie pas que la violence elle-même est plus présente dans certaines zones. Elle est tout aussi omniprésente, seulement moins visible et moins accessible à ceux qui en souffrent dans des régions périphériques.*

*Cette violence, dans toutes ses formes, peut être vécue différemment selon les parcours de vie de chaque femme. Les femmes plus jeunes peuvent être confrontées à des violences qui compromettent leur autonomie et leur capacité à se projeter dans un avenir stable, tandis que les femmes plus âgées peuvent avoir enduré des violences pendant de nombreuses années, ce qui a pu fragiliser leur estime d'elles-mêmes et leur sentiment de légitimité.*

*Cependant, un point commun demeure : toutes ces femmes, quelle que soit leur situation, subissent une forme d'injustice qui les marque profondément, les plongeant dans une souffrance quotidienne qui affecte non seulement leur bien-être personnel, mais aussi leur capacité à s'épanouir socialement et professionnellement.*

## III. Les Contextes et manifestations de la violence :

Dans la partie suivante, nous aborderons les différents types de violence subis par les femmes accueillies à la cellule d'écoute, en détaillant leur fréquence, ainsi que les contextes dans lesquels elles se manifestent.

Cette analyse nous permettra de mieux comprendre les formes de violence les plus répandues, leurs variations en fonction des situations spécifiques, et d'identifier les facteurs déclencheurs qui contribuent à leur intensité et leur répétition.



### 1. Cartographie

#### Formes de violence prise en charge :

Les données recueillies cette année au sein de la cellule d'écoute révèlent une évolution alarmante dans les formes de violence subies par les femmes accompagnées.

Bien que la **violence physique** demeure la plus signalée, représentant **31% des cas**, d'autres formes de violence, en particulier la violence sexuelle et économique, affichent une augmentation significative qui reflète les dynamiques complexes des violences basées sur le genre dans le contexte actuel

D'après les statistiques recueillies par notre cellule d'écoute, le taux de **violence sexuelle** est passé **de 5% en 2023 à 16% en 2024**, marquant une hausse préoccupante. Ce phénomène peut être interprété comme le signe d'une recrudescence de ce type d'abus, mais aussi comme une indication que les victimes osent davantage en parler. Cette progression pourrait également être liée à une sensibilisation accrue sur la gravité de ces actes et à une évolution des discours autour des violences sexuelles, bien que l'impunité continue de régner dans de nombreux cas, fragilisant les victimes.

La **violence économique** a, elle aussi, connu une hausse importante, passant **de 5% à 15% en un an**. Cette forme de violence, souvent invisible, constitue un outil de contrôle redoutable, privant les femmes de leur autonomie financière et renforçant leur dépendance vis-à-vis de l'auteur des violences. Cette évolution témoigne d'un contexte socio-économique difficile où les femmes sont particulièrement vulnérables à des mécanismes d'exploitation et de domination.

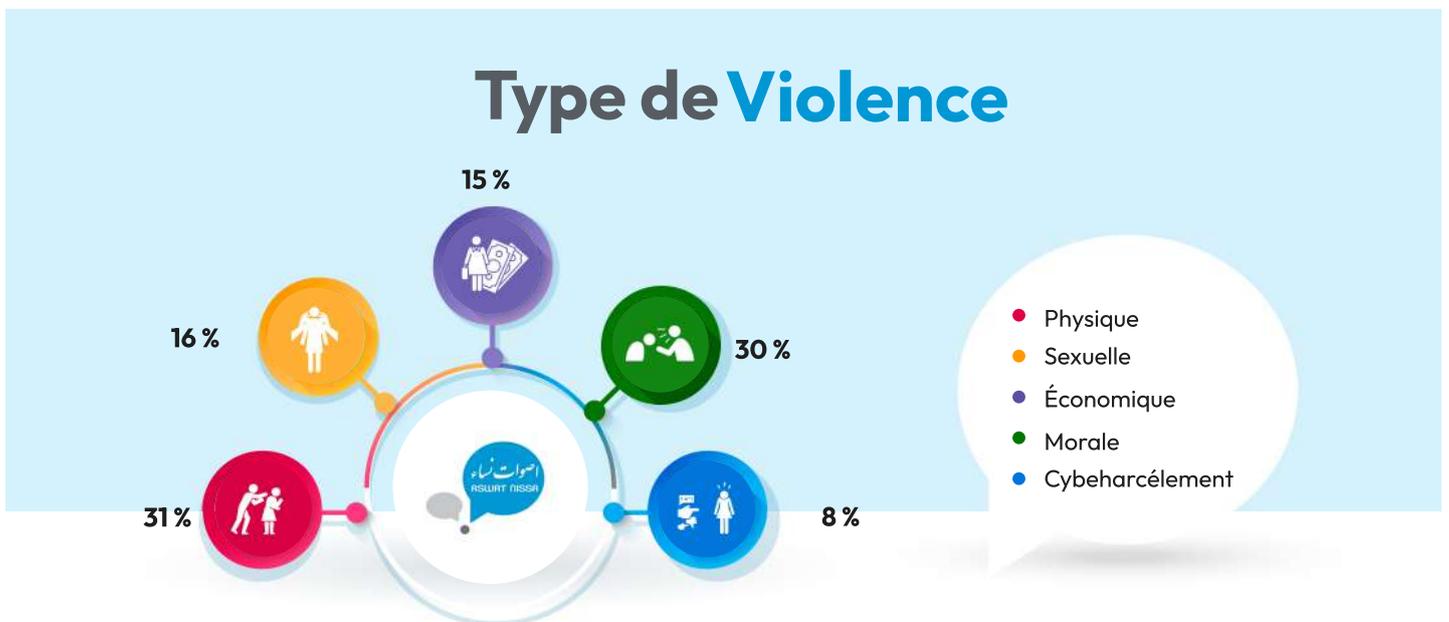
La **violence morale**, signalée dans 30% des cas, occupe également une place centrale dans les témoignages recueillis. Bien qu'elle soit souvent plus difficile à identifier, ses impacts psychologiques sont profonds et durables. Elle agit comme une forme d'érosion insidieuse de l'estime de soi et de la résilience des victimes, et reste trop souvent banalisée ou minimisée.

La **cyberviolence**, phénomène encore relativement sous-estimé par le passé, a gagné une visibilité considérable ces dernières années, à mesure que l'usage des technologies numériques et des réseaux sociaux s'est intensifié. Cette forme de violence, qui se manifeste à travers des harcèlements en ligne, des menaces virtuelles, ou encore la diffusion non consentie d'informations privées, est désormais mieux reconnue dans les discours sociaux et juridiques

En 2024, nos statistiques ont révélé que le taux de cyberviolence a atteint 8%, une proportion significative qui témoigne non seulement de l'accroissement de ce type de violences, mais aussi de la sensibilisation croissante des victimes et de la société face à ce fléau.

Ces données, prises dans leur ensemble, mettent en évidence l'interconnexion entre ces différentes formes de violence, qui ne se présentent pas comme des phénomènes isolés mais comme des manifestations interdépendantes d'un système de contrôle et de domination. Elles soulignent également les défis auxquels les victimes sont confrontées, notamment l'absence de ressources suffisantes pour briser ce cycle.

L'augmentation des violences économiques et sexuelles, en particulier, s'inscrit dans un contexte sociétal marqué par des difficultés économiques croissantes et une instabilité sociale qui exacerbent les vulnérabilités. Ces tendances renforcent l'urgence d'agir sur plusieurs fronts: sensibiliser davantage les populations, renforcer les dispositifs de protection, et offrir aux femmes des solutions concrètes pour leur permettre de retrouver leur autonomie, tant sur le plan psychologique que matériel.



### Récurrance de la violence subie :

La fréquence élevée de la violence, avec **79 % des cas signalant des épisodes répétés**, met en évidence un problème complexe et multiforme. Cette récurrence ne se limite pas à une simple dynamique relationnelle abusive, mais reflète également des facteurs psychologiques profonds et des normes sociales qui contribuent à la perpétuation de ces comportements violents.

Sur le plan individuel, les effets psychologiques de cette violence répétée sont dévastateurs. Les victimes se retrouvent prises dans des cycles destructeurs de tension, d'agression et de réconciliation. Chaque épisode violent est souvent suivi d'une période de calme, mais ce calme

est fragile et souvent utilisé par l'agresseur pour regagner l'emprise. Ce phénomène piège progressivement les femmes dans un état de vulnérabilité accrue. L'estime de soi des victimes est systématiquement érodée, leur capacité à faire face à la violence est diminuée et leur sentiment de contrôle sur leur propre vie devient de plus en plus limité.

En conséquence, un sentiment d'impuissance profonde émerge, renforçant la résignation des victimes, qui finissent par percevoir cette violence comme inévitable, voire naturelle.

Cette spirale de violence répétée nourrit un isolement croissant. Non seulement les victimes se sentent de plus en plus coupées de leur entourage, mais elles peuvent également devenir émotionnellement dépendantes de leurs agresseurs, un phénomène renforcé par la manipulation psychologique, l'isolement social et l'intimidation. Au fur et à mesure que les violences se répètent, le soutien des proches s'effrite, car ces femmes n'osent plus parler ou cherchent à minimiser la gravité de leur situation pour éviter des conflits. Leur univers social se restreint, et la violence devient alors un cadre de vie quotidien dont elles n'arrivent plus à se défaire. Cette dépendance est renforcée par un processus de manipulation, où les victimes se retrouvent convaincues qu'elles n'ont pas d'autre choix que de continuer à subir les abus.

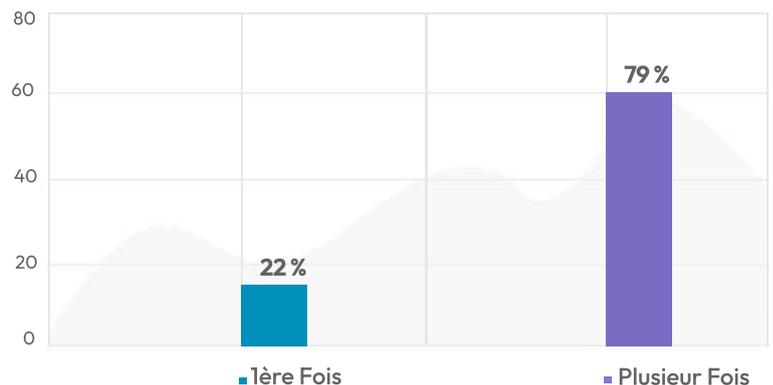


D'un point de vue relationnel, la violence répétée devient un outil systématique de domination et de contrôle. Chaque agression consolide l'emprise de l'agresseur, ancrant davantage la victime dans un état de soumission. Au fil du temps, les rapports de pouvoir deviennent de plus en plus déséquilibrés.

Ce processus crée un environnement où les droits, les besoins et la dignité de la victime sont ignorés et niés. La relation abusive prend la forme d'un piège dans lequel la victime se trouve progressivement enfermée, ses capacités à résister s'amenuisant. Le contrôle exercé par l'agresseur devient total, où chaque aspect de la vie de la victime est influencé, contrôlé ou dicté par celui-ci. Ce phénomène d'emprise s'accompagne souvent d'une normalisation de la violence, la rendant presque invisible ou acceptée comme partie intégrante de la relation.

D'un point de vue sociétal, la récurrence de la violence montre aussi la tolérance, parfois implicite, de comportements violents au sein de certaines structures sociales. Les normes culturelles et sociales ancrées dans certaines communautés ou familles peuvent minimiser la gravité de la violence domestique ou même la légitimer. Cette banalisation est renforcée par des stéréotypes de genre qui considèrent parfois la violence comme un aspect "normal" ou inévitable des relations hétérosexuelles.

Ces perceptions culturelles contribuent à créer un environnement où la violence est tolérée, et les victimes se retrouvent souvent isolées, sans ressources pour s'en sortir. De plus, l'absence de réponses fermes et immédiates face à la violence domestique peut alimenter l'idée que les violences restent impunies, ce qui renforce la perception que les agresseurs peuvent continuer leur comportement sans craindre de conséquences réelles.



## 2. Antécédents de signalements

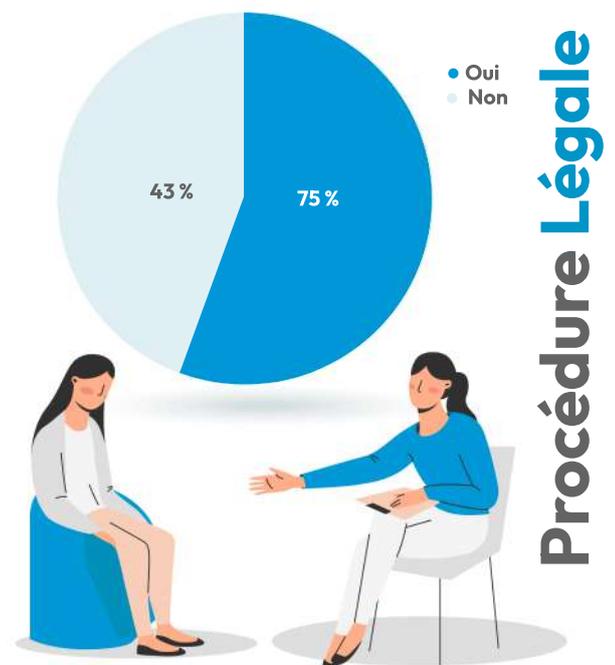
Parmi les femmes accueillies cette année, **57 % avaient déjà entamé une procédure légale** ou signalé des faits de violence avant de consulter la cellule d'écoute. Ce chiffre, qui dépasse légèrement la moitié des cas, révèle l'importance de l'interaction entre le système judiciaire et le parcours des femmes victimes de violence.

Cette donnée met en lumière plusieurs dynamiques significatives. D'une part, elle souligne la récurrence et la persistance des violences subies : malgré une démarche légale initiale, une majorité de ces femmes se trouvent encore confrontées à des situations de violence, souvent perpétrées par les mêmes auteurs ou dans des contextes similaires. Cela peut refléter une insuffisance des mesures de protection ou un manque de suivi après le dépôt de plainte, renforçant un sentiment d'impuissance chez les victimes.

D'autre part, cette statistique illustre aussi la résilience et la détermination de ces femmes, qui, malgré des démarches antérieures infructueuses ou insuffisantes, cherchent à rompre le cycle de la violence en s'adressant à nouveau à des structures de soutien.

Toutefois, il est essentiel de considérer que l'absence d'un cadre de soutien psychosocial intégré au processus légal pourrait laisser les victimes seules face à des obstacles juridiques ou émotionnels, limitant ainsi l'efficacité des démarches des entreprises.

Ainsi, ce constat appelle à une réflexion plus approfondie sur les réponses institutionnelles et leur capacité à assurer un accompagnement global et protecteur pour briser définitivement la spirale de la violence.



## 3. Lieux d'agression :

L'analyse des lieux d'agression révèle une répartition marquée des violences. En effet, **73 %** des violences ont lieu dans un **cadre privé**, ce qui souligne la dimension intime et cachée de la violence domestique.

Cette situation montre que les victimes sont souvent contraintes de faire face à des actes violents loin des regards extérieurs, dans un environnement où elles peuvent se sentir piégées et sans issue.



Le caractère privé de ces agressions complique souvent leur signalement, car la victime se trouve isolée, parfois sous emprise psychologique ou émotionnelle, et se voit confrontée à la peur des répercussions si elle cherche de l'aide.

Cette forme de violence, bien que fréquente, reste donc invisible et difficile à traiter.

D'autre part, **18 % des violences se produisent en public**, ce qui apporte un autre niveau de complexité. Bien que visibles, ces agressions sont parfois minimisées ou ignorées par les témoins.

La violence en public expose la victime à une double souffrance : non seulement elle subit l'agression, mais elle doit aussi faire face à l'humiliation devant d'autres personnes.

Cela peut affecter son estime de soi, son image sociale, et renforcer son sentiment de vulnérabilité, surtout si aucune aide n'est apportée par les témoins. Ce type d'agression soulève également des questions sur la responsabilisation de la société face à la violence.



**Les agressions via les réseaux sociaux**, bien que représentant un plus petit pourcentage (**9 %**), représentent une forme de violence de plus en plus présente.

Les attaques en ligne pouvant se multiplier à tout moment et affecter la victime même lorsqu'elle est loin de l'agresseur.

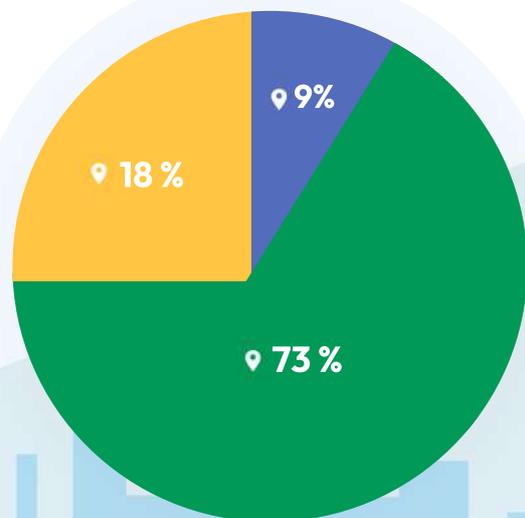
Les conséquences psychologiques peuvent être profondes, car la victime se trouve prise dans un cercle vicieux d'humiliation publique et d'atteinte à son image.

La violence numérique est d'autant plus difficile à fuir que les frontières entre vie privée et publique se dissolvent dans l'espace virtuel.



## LIEU DE l'agression

- 📍 **18 %** Public
- 📍 **73 %** Privé
- 📍 **9 %** Réseaux Sociaux



## IV. Profil sociodémographique des agresseurs

L'analyse du profil sociodémographique des agresseurs constitue un élément essentiel pour comprendre les dynamiques de la violence basée sur le genre. S'intéresser à ces profils permet de saisir les contextes personnels, sociaux et psychologiques qui influencent les comportements violents.

En explorant ces données, on peut mieux cibler les interventions et stratégies de prévention, en tenant compte des caractéristiques qui font ressortir l'émergence de telles violences. Cela offre aussi l'opportunité de réfléchir à des mécanismes de réhabilitation et de soutien pour les auteurs, dans un objectif de rupture avec le cycle de violence.



### 1. Âge

L'analyse des âges des agresseurs montre que la tranche d'âge dominante est celle des **40-60 ans**, représentant **62 % des cas d'agression**. Cette tranche d'âge, plus mature, suggère que les agresseurs dans cette catégorie peuvent avoir des comportements enracinés dans des normes et attentes sociales traditionnelles, où le contrôle sur les femmes et l'exercice de violence étaient parfois normalisés dans les rapports familiaux et conjugaux.

Ces individus, ayant vécu dans des sociétés où les rôles de genre étaient rigidelement définis, peuvent perpétuer des modèles de domination au sein de leurs relations, utilisant la violence comme un moyen de maintenir ce contrôle.

Viennent ensuite les agresseurs de la tranche d'âge **26-35 ans**, qui représentent **21 % des cas**. Les individus de ce groupe sont souvent dans une phase de construction de leur propre identité et de gestion de nouvelles responsabilités, comme la parentalité ou la stabilité professionnelle. Leur violence peut alors être liée à des frustrations personnelles ou à une incapacité à gérer les pressions sociales et professionnelles.

Ils peuvent également être issus de milieux où la violence était présente, ce qui contribue à la répétition de ces comportements dans leurs relations. Pour certains, la violence pourrait être perçue comme un moyen de compenser un manque de pouvoir ou d'estime de soi.

Enfin, la tranche d'âge des **18-25 ans** représente **10 % des agresseurs**. Bien que ce chiffre soit relativement bas, il met en évidence l'émergence de comportements violents chez des jeunes adultes, qui sont souvent en début de carrière, de relations amoureuses ou de parentalité. L'immaturation émotionnelle, la recherche d'identité et les difficultés d'adaptation aux défis de la vie adulte peuvent nourrir ces actes de violence.

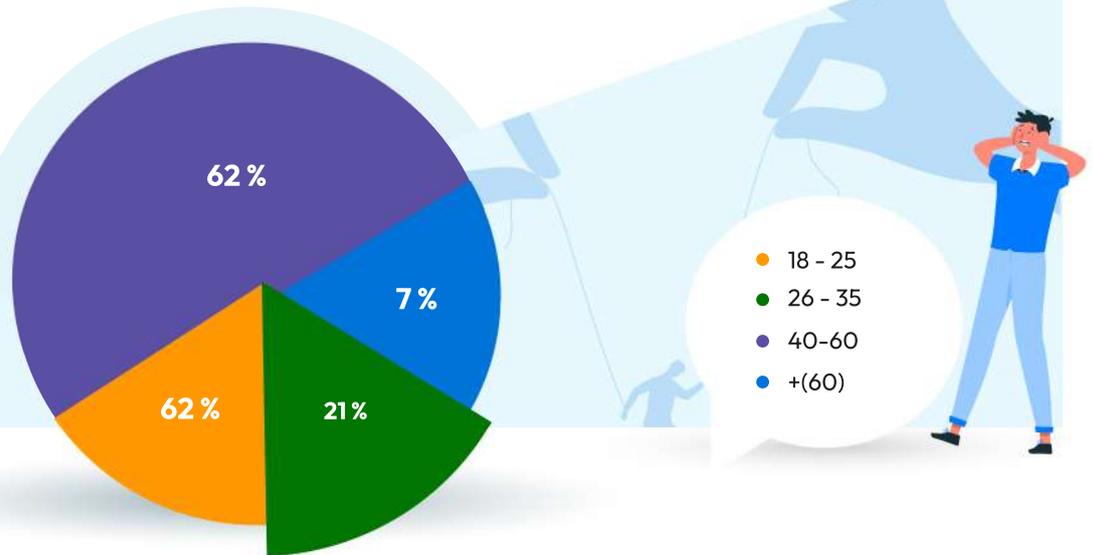


Les jeunes agresseurs peuvent aussi être influencés par une pression sociale accrue, notamment en matière de réussite professionnelle ou d'image de soi, ce qui peut exacerber le stress et les tensions dans les relations.

La violence dans ce groupe peut donc résulter d'un manque de stratégies de gestion émotionnelle et de communication.

En somme, l'âge des agresseurs varie, mais chaque tranche d'âge semble avoir des motivations et des contextes particuliers pour recourir à la violence. Tandis que les plus âgés perpétuent souvent des dynamiques de pouvoir héritées, les plus jeunes, confrontés à des défis émotionnels et sociaux, peuvent exprimer leur violence de manière plus impulsive.

## Âge de l'agresseur



## 2. Niveau d'éducation :

L'analyse du niveau d'éducation des agresseurs révèle que 48 % d'entre eux ont un niveau universitaire, 37 % un niveau secondaire, et 14 % un niveau primaire. Ce profil éducatif montre que la violence de genre n'est pas confinée à un groupe socio-éducatif particulier et que les comportements violents peuvent se manifester à différents niveaux d'instruction.

Le fait que **près de la moitié des agresseurs aient un niveau universitaire** est particulièrement frappant. Cela suggère que le recours à la violence ne dépend pas uniquement du manque d'éducation formelle.

Il est possible que ces individus aient acquis des connaissances académiques, mais que des facteurs socio-culturels, tels que des normes de pouvoir et de contrôle, puissent alimenter des comportements violents malgré un certain niveau d'instruction.

Leur éducation peut ne pas avoir inclus un apprentissage sur l'égalité des genres ou sur des modèles relationnels sains, ce qui peut favoriser des attitudes violentes dans leurs rapports avec les autres.

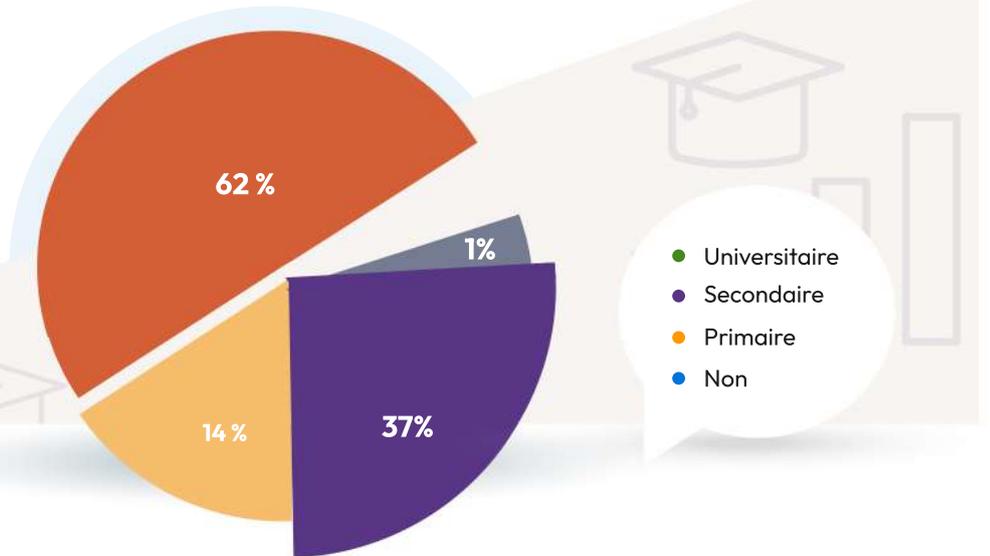


D'autre part, les 37 % des agresseurs ayant un niveau secondaire, ainsi que les 14 % avec un niveau primaire, peuvent représenter une population ayant moins accès à certaines ressources et opportunités éducatives, ce qui peut limiter leur capacité à gérer des conflits de manière non violente.

La violence chez ces individus pourrait être renforcée par un manque de compétences en gestion émotionnelle et par des conditions socio-économiques difficiles, qui exacerbent les frustrations et les tensions relationnelles.

Ainsi, bien que l'éducation formelle puisse jouer un rôle dans la prévention de la violence, elle ne suffit pas à elle seule à éradiquer les comportements violents.

## Niveau d'éducation de l'agresseur



### 3. Nature du lien avec la victime

L'analyse du niveau d'éducation des agresseurs révèle que 48 % d'entre eux ont un niveau universitaire, 37 % un niveau secondaire, et 14 % un niveau primaire.

Ce profil éducatif montre que la violence de genre n'est pas confinée à un groupe socio-éducatif particulier et que les comportements violents peuvent se manifester à différents niveaux d'instruction

Le profil des liens entre les victimes et leurs agresseurs révèle des dynamiques clairement influencées par les relations intimes et familiales.

La majorité des agressions ont lieu au sein de ces relations proches : **36% victimes ont été agressées par leur mari** ou compagnon actuel, tandis que 19% ont subi des violences de la part de leur ex-mari ou ex-compagnon.

Cette situation met en évidence l'omniprésence de la violence dans les relations conjugales et les difficultés de rupture, où les agressions se poursuivent souvent après la séparation.



Environ 23% des violences sont commises par des inconnus, souvent dans des contextes publics, comme le harcèlement de rue ou le cyberharcèlement. Cette catégorie met en évidence la violence dans l'espace public, un phénomène parfois minimisé mais qui reste préoccupant.

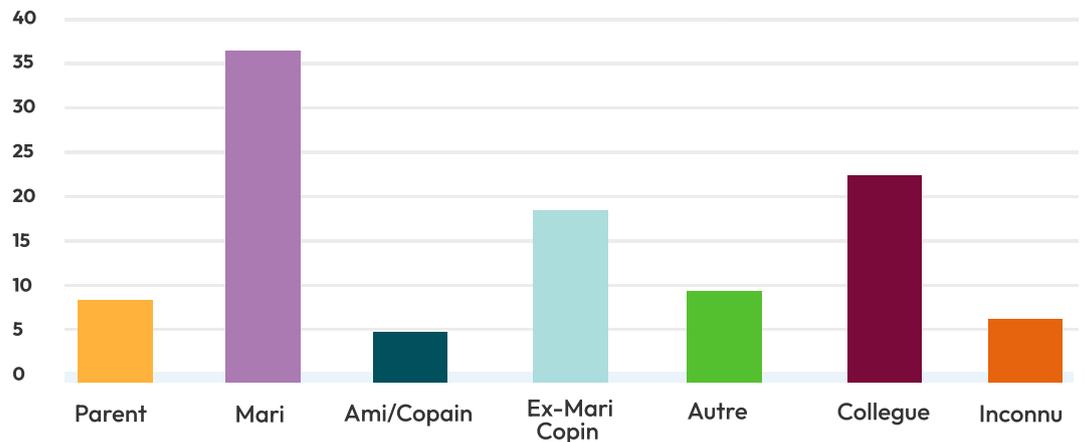
Cela révèle également la vulnérabilité des femmes face à des comportements abusifs de la part de personnes étrangères à leur cercle intime, et l'importance de sensibiliser la société à ces formes de violences.

Ainsi, ces résultats témoignent de la diversité des relations et des contextes dans lesquels la violence se manifeste, que ce soit dans un cadre privé ou public.



## Lien avec la victime

- Parent
- Mari
- Ami/Copain
- Ex-Mari Copin
- Autre
- Collegue
- Inconnu



## 4. Analyse du profil des agresseurs :

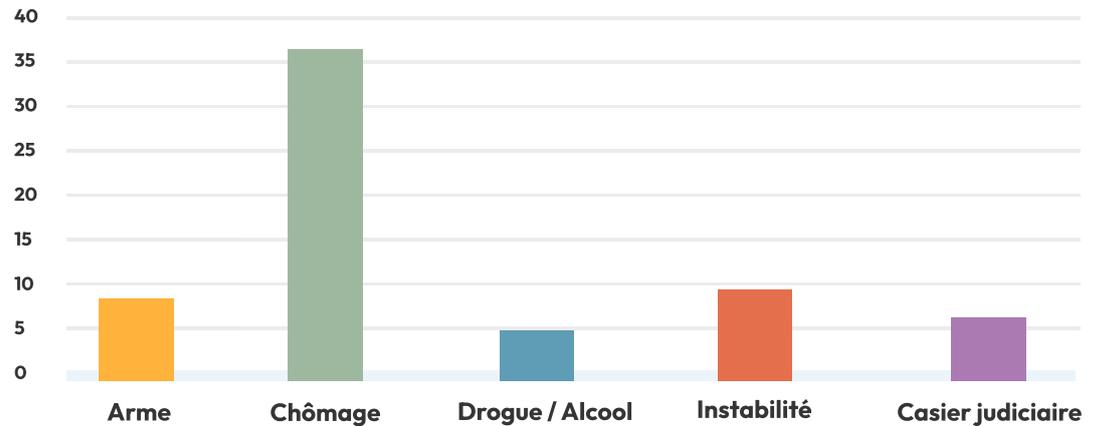


Dans le profil des agresseurs, plusieurs caractéristiques viennent souligner la complexité des facteurs liés à la violence. On constate que **27 % d'entre eux ont recours à l'usage de drogues**, ce qui laisse supposer une corrélation entre la consommation de substances et les comportements violents.

outefois, il ne s'agit pas d'une relation causale directe : l'usage de drogues et d'alcool, bien qu'aggravant la dynamique de violence, semble davantage jouer un rôle de catalyseur, intensifiant des comportements violents préexistants plutôt que de les générer.

## Spécificité de l'agresseur

- Arme
- Chômage
- Drogue / Alcool
- Instabilité
- Casier judiciaire



Dans le profil des agresseurs, plusieurs caractéristiques viennent souligner la complexité des facteurs liés à la violence. On constate que 27 % d'entre eux ont recours à l'usage de drogues, ce qui laisse supposer une corrélation entre la consommation de substances et les comportements violents.

Toutefois, il ne s'agit pas d'une relation causale directe : l'usage de drogues et d'alcool, bien qu'aggravant la dynamique de violence, semble davantage jouer un rôle de catalyseur, intensifiant des comportements violents préexistants plutôt que de les générer.

De plus, **23 % des agresseurs sont en situation de chômage**, un facteur socio-économique qui peut considérablement exacerber les tensions émotionnelles et psychologiques, créant un terrain propice aux comportements violents.

Le chômage, couplé à un stress financier important et à un isolement social, peut engendrer des sentiments d'impuissance, d'anxiété et de frustration, souvent exprimés par la violence à l'encontre des autres, en particulier des victimes vulnérables.



Il est intéressant de noter que l'absence notable d'antécédents psychiatriques ou juridiques chez les agresseurs suggère que la violence observée ne résulte pas toujours de troubles psychiatriques graves ou de comportements criminels préexistants. Cependant, certains traits de personnalité peuvent effectivement être identifiables chez les agresseurs violents, tels qu'un besoin excessif de contrôle, une faible tolérance à la frustration ou des comportements impulsifs.

Ces traits ne sont pas nécessairement pathologiques mais peuvent favoriser l'apparition d'actes violents lorsqu'ils sont combinés à d'autres facteurs comme le stress, la consommation de substances ou des difficultés économiques.

Il est donc essentiel de comprendre que, si certains traits de caractère peuvent prédisposer à la violence, d'autres facteurs contextuels et environnementaux viennent nourrir ces comportements violents.

La violence de genre, telle qu'elle émerge à travers les données analysées, se présente comme un phénomène complexe, multiforme et profondément enraciné dans les dynamiques de pouvoir, d'inégalités sociales et de normes culturelles.

Les profils des victimes et des agresseurs, bien que variés, révèlent des éléments communs qui témoignent de l'interconnexion entre les facteurs personnels, sociaux et économiques.

Les femmes victimes de violence de genre se trouvent souvent dans des situations de vulnérabilité accrues, qu'il s'agisse de leur statut socio-économique, de leurs parcours familiaux ou de leurs relations affectives.



Les contextes dans lesquels elles subissent la violence — que ce soit dans la sphère privée, dans l'espace public ou à travers les nouvelles technologies — témoignent d'une omniprésence et d'une diversité des formes de violence qui ne se limite pas à un seul milieu ou à une seule forme d'agression.

En parallèle, l'analyse des caractéristiques des agresseurs montre que ceux-ci, tout comme leurs victimes, ne sont pas figés dans des profils monolithiques.

Bien que certains traits de personnalité puissent favoriser des comportements violents, les dynamiques de pouvoir, les frustrations liées à des facteurs économiques, sociaux ou psychologiques, ainsi que des antécédents personnels, participent également à la perpétuation du cycle de violence.

La violence de genre n'est pas simplement l'expression de comportements individuels déviants, mais un phénomène collectif, structurellement soutenu par des inégalités qui permettent à ces violences de se propager, souvent de manière récurrente et



Dans la section suivante, nous allons nous pencher sur les réponses apportées à cette problématique au sein de notre cellule d'écoute.

Nous y détaillerons les services spécifiques que nous avons proposés cette année pour soutenir les femmes victimes de violence.

Notre démarche repose sur une écoute attentive, un soutien adapté aux besoins spécifiques de chacune et un engagement à long terme pour leur offrir un cadre plus sécurisé et respectueux.

## V. Dispositif de soutien pour les femmes accueillies

La cellule d'écoute a traversé une période d'inactivité entre avril et août, en raison de diverses contraintes logistiques et organisationnelles. Toutefois, dès la reprise en septembre, un nombre considérable d'appels et de demandes de soutien a été constaté.

Beaucoup de femmes victimes de violence n'avaient pas d'autres recours pour solliciter de l'aide, engendrant ainsi une frustration et un sentiment d'attente. Plusieurs d'entre elles ont exprimé leur attente du retour de la cellule pour pouvoir enfin accéder à l'assistance nécessaire. Cette situation met en lumière le rôle essentiel de la cellule d'écoute Aswat Nissa dans leur parcours et souligne l'absence d'autres ressources disponibles ou facilement accessibles en période de crise.

Ce regain de demandes souligne également l'importance d'une présence continue et d'un soutien permanent pour ces femmes, souvent isolées et sans alternatives durant des moments difficiles.

Ce flot de sollicitations témoigne de la dépendance de ces femmes à la cellule, non seulement pour une écoute attentive et active, mais aussi pour les orienter vers les ressources adéquates à leurs besoins spécifiques.

Dans le contexte socio-économique et culturel complexe de la Tunisie, où les alternatives pour les victimes de violence sont rares, des dispositifs, tels que la cellule d'écoute, deviennent indispensables pour répondre à leurs besoins immédiats et leur offrir une aide tangible.



### 1. Accompagnement individualisé : écoute, orientation et soutien

Dans le cadre des services fournis par la cellule, un soutien personnalisé a été offert à chaque femme victime de violence, touchant un total de 115 femmes reçus par appels téléphoniques au cours de l'année 2024.

Le premier axe de notre intervention a consisté à établir une relation de confiance, permettant à chaque bénéficiaire de partager son histoire dans un environnement sûr et bienveillant. Ce processus a permis de prendre en compte les spécificités de chaque situation, en apportant des réponses immédiates aux besoins exprimés. L'objectif principal était d'offrir un espace où la victime pouvait se sentir entendue, sans jugement, ce qui constituait déjà un premier pas important vers la réparation.



Le soutien apporté s'est ensuite structuré autour de conseils pratiques et d'orientations ciblées en fonction des besoins individuels.

Selon la situation de chaque femme, des pistes concrètes ont été proposées, telles que l'accès à des services juridiques pour le dépôt de plainte, l'orientation vers des services de soins médicaux pour les violences physiques subies, ou encore des solutions d'hébergement en cas de danger immédiat.

Ce processus visait à garantir que les bénéficiaires aient accès aux ressources adaptées à leurs besoins, qu'elles soient médicales, légales ou psychologiques. Il s'agissait de les soutenir non seulement dans leur quotidien, mais aussi dans leurs démarches pour retrouver leur autonomie et se reconstruire.



## 2. Conseil juridique et accompagnement procédural



Dans le cadre de la prise en charge juridique, l'avocate de la cellule a effectué un total de 53 consultations juridiques en 2024, offrant ainsi un soutien essentiel aux victimes de violence.

Ces consultations ont permis non seulement d'informer et de conseiller les femmes sur leurs droits et les procédures légales à suivre, mais aussi de les orienter vers les démarches adaptées à leurs situations spécifiques.

L'avocate a également pris en charge les dossiers de 11 victimes, offrant un suivi personnalisé et approfondi. Ce suivi a permis d'assurer une assistance continue, allant de la préparation des dossiers à la représentation juridique devant les autorités en question.



## 3. Prise en charge psychologique

Un total de 54 consultations psychologiques a été réalisé par la psychologue de la cellule, dont une part importante dédiée aux séances de suivi. Ces interventions ont offert aux femmes un espace sécurisé où elles ont pu exprimer leurs souffrances et aborder les effets psychologiques de la violence subie, notamment le stress post-traumatique, l'anxiété et la dépression.

Les séances de suivi ont joué un rôle essentiel en garantissant un accompagnement continu et personnalisé, primordial pour leur rétablissement.



Au-delà de l'accompagnement ponctuel, la prise en charge psychologique correspond à un suivi thérapeutique continu et adapté, visant à traiter en profondeur les traumatismes vécus par les bénéficiaires.

Contrairement à une simple consultation, qui se limite souvent à une écoute ponctuelle ou à une orientation, la prise en charge psychologique implique une démarche thérapeutique structurée et personnalisée, répondant aux besoins spécifiques de chaque femme.

À travers ce processus, la cellule d'écoute a offert un accompagnement soutenu, permettant à 13 femmes de travailler progressivement sur les séquelles de la violence, et de développer des stratégies d'adaptation facilitant leur rétablissement émotionnel et leur réinsertion sociale.



## 4. Prise en charge psychiatrique



Face à notre engagement envers une prise en charge globale et adaptée aux besoins spécifiques des femmes victimes de violence, quatre d'entre elles ont été orientées vers une prise en charge psychiatrique.

Cette démarche a été jugée nécessaire dans des situations où les symptômes dépassaient le cadre psychologique classique, avec des troubles plus graves tels que des épisodes dépressifs sévères, des crises d'anxiété invalidantes, ou des manifestations de stress post-traumatique nécessitant un traitement médical.

La prise en charge psychiatrique a offert à ces femmes un suivi spécialisé, combinant souvent une thérapie médicamenteuse avec un accompagnement thérapeutique, pour stabiliser leur état émotionnel et leur permettre de retrouver une certaine qualité de vie.



## 5. Orientation vers des services externes

Tout au long de l'année, la cellule d'écoute a joué un rôle clé dans l'orientation des victimes vers des ressources spécialisées, répondant ainsi à leurs besoins spécifiques.

Un total de 38 victimes a bénéficié d'orientations vers divers services et partenaires.



## 5. Orientation vers des services externes



Tout au long de l'année, la cellule d'écoute a joué un rôle clé dans l'orientation des victimes vers des ressources spécialisées, répondant ainsi à leurs besoins spécifiques. Un total de 38 victimes a bénéficié d'orientations vers divers services et partenaires.

Parmi elles, **11 ont été dirigées vers des unités spécialisées**, afin de garantir une prise en charge plus ciblée, adaptée à la nature des violences subies.

Par ailleurs, **11 autres cas** ont été orientés vers des **partenaires associatifs**, renforçant ainsi le réseau de soutien disponible pour ces femmes, en offrant des solutions variées allant du soutien juridique à l'accompagnement social et médical.

De plus, **5 victimes** ont été adressées au **procureur de la République**, entamant ainsi une procédure judiciaire, tandis qu'une victime a été dirigée vers le Département de la Protection de l'Enfance (DPE), pour une intervention adaptée dans le cadre de sa situation particulière.

Ces orientations mettent en évidence un travail de réseautage soutenu, basé sur une collaboration étroite avec des structures publiques et associatives, afin d'assurer une prise en charge complète et coordonnée des victimes. Ce travail collectif est essentiel pour offrir aux femmes un accompagnement global et efficace, leur permettant de surmonter les violences subies tout en accédant à des ressources appropriées à leurs besoins.



## Orientation externe des victimes



## Conclusion

### Axes de Développement et Recommandations pour l'Avenir :

Malgré les réussites notables en 2024, plusieurs défis demeurent et des axes de développement doivent être envisagés pour renforcer l'impact de la cellule d'écoute et améliorer son efficacité à long terme.

L'un des obstacles majeurs réside dans la centralisation des services à Tunis, une situation qui limite l'accès des femmes résidant en dehors du Grand Tunis. Bien que des consultations juridiques et psychologiques soient proposées à distance par téléphone, cette approche reste insuffisante pour certaines démarches spécifiques, notamment celles liées à la procédure juridique, qui nécessitent une présence physique pour certains actes administratifs et judiciaires. Le manque de ressources et les coûts associés aux déplacements représentent une contrainte considérable, notamment pour les femmes vivant dans les zones rurales et périurbaines, où les frais de transport sont un obstacle direct à l'accès aux services.

Par ailleurs, les femmes en situation de handicap sont confrontées à des obstacles supplémentaires, qu'il s'agisse de l'inaccessibilité physique des locaux ou du manque d'outils de communication adaptés à leurs besoins spécifiques. Ces difficultés se manifestent tant dans la réception des informations relatives aux services offerts que dans l'accès direct aux consultations.

L'absence de supports adaptés, tels que des documents accessibles aux malvoyantes ou des dispositifs de communication pour les personnes malentendantes, empêche ces femmes de bénéficier pleinement des services de la cellule. Ces limitations matérielles, associées à des problèmes de communication, conduisent parfois ces femmes à renoncer à chercher de l'aide ou à se tourner vers des solutions moins adaptées, ce qui accentue leur vulnérabilité et leur isolement.



Face à ces obstacles, plusieurs recommandations stratégiques doivent être mises en œuvre pour garantir une amélioration tangible de l'accès aux services de la cellule d'écoute. Tout d'abord, l'élargissement géographique de l'intervention de la cellule est impératif. Il serait pertinent de développer des partenariats avec des acteurs locaux dans les régions où l'accès aux services est limité, afin de créer des relais de proximité.

Cette extension permettra non seulement de mieux répondre aux besoins des femmes vivant en dehors du Grand Tunis, mais aussi de garantir une couverture nationale des services, assurant ainsi un accès équitable à l'aide quelle que soit la situation géographique des bénéficiaires. En outre, des solutions logistiques adaptées, comme la mise en place de dispositifs de transport pour les femmes les plus éloignées, pourraient alléger les difficultés liées aux déplacements.

Une autre recommandation clé réside dans l'exploitation plus systématique de la base de données de la cellule pour mener des recherches approfondies sur les dynamiques de la violence basée sur le genre. Cette ressource, riche et conforme aux normes éthiques, pourrait être utilisée pour mieux comprendre les spécificités locales et démographiques des violences, afin d'ajuster les interventions. L'analyse des données permettrait d'identifier des tendances émergentes, des besoins non satisfaits, et des stratégies de prévention plus ciblées, en fonction des réalités locales.

## Conclusion

Enfin, la formation continue de l'équipe représente un axe majeur de développement. La violence basée sur le genre étant un phénomène en constante évolution, il est crucial que notre personnel soit régulièrement formé aux nouvelles législations, aux approches thérapeutiques modernes, ainsi qu'aux tendances émergentes en matière de violence. En outre, la mise à jour des compétences sur les outils techniques et législatifs garantirait que l'accompagnement reste à la pointe des évolutions sociales et juridiques, offrant ainsi un soutien toujours plus précis et adapté aux besoins des victimes.

### Bilan des activités de la cellule

L'année 2024 a été marquée par des défis importants pour la cellule d'écoute, principalement en raison de l'interruption prolongée de ses activités. Cependant, il convient de souligner qu'une avancée significative cette année a été le développement et la mise en place d'un guide procédural spécifiquement dédié à la prise en charge des femmes victimes de violence.

Ce guide a permis d'harmoniser les processus d'intervention, assurant ainsi une prise en charge cohérente, structurée et conforme aux normes éthiques les plus strictes. En renforçant l'efficacité de la cellule, ce développement a non seulement garanti une approche plus uniforme et mieux adaptée aux besoins des bénéficiaires, mais a également facilité la coordination interne, contribuant ainsi à une meilleure fluidité et rigueur dans nos interventions.



Dès la reprise des activités de notre cellule, l'équipe a fait preuve d'une remarquable capacité d'adaptation et de réactivité, ce qui a permis de rattraper rapidement le retard accumulé. Cette réorganisation a facilité la reprise du suivi des victimes de violences basées sur le genre, avec un accompagnement personnalisé et de haute qualité.

Les interventions ont été axées sur une prise en charge globale des victimes, en veillant à leur fournir une écoute attentive, un soutien psychologique et des orientations vers des solutions adaptées. La cellule a continué de jouer un rôle central dans le processus de soutien aux victimes, garantissant que chaque personne reçoive l'attention nécessaire en fonction de sa situation spécifique. La gestion de notre base de données a également été optimisée pour assurer la traçabilité des interventions et préserver la confidentialité des informations, un élément essentiel pour maintenir la confiance des victimes.

Cette année a également renforcé la prise de conscience de la gravité et de l'ampleur de la violence basée sur le genre, un phénomène qui demeure un problème majeur dans notre société. La violence de genre, qu'elle soit physique, psychologique ou économique, touche un grand nombre de personnes, et la cellule d'écoute a contribué, par ses actions, à soutenir les victimes tout en sensibilisant les communautés à l'importance de la prévention et du soutien aux victimes. La violence basée sur le genre reste une problématique complexe, souvent sous-estimée et invisible, qui nécessite une réponse collective, coordonnée et continue.

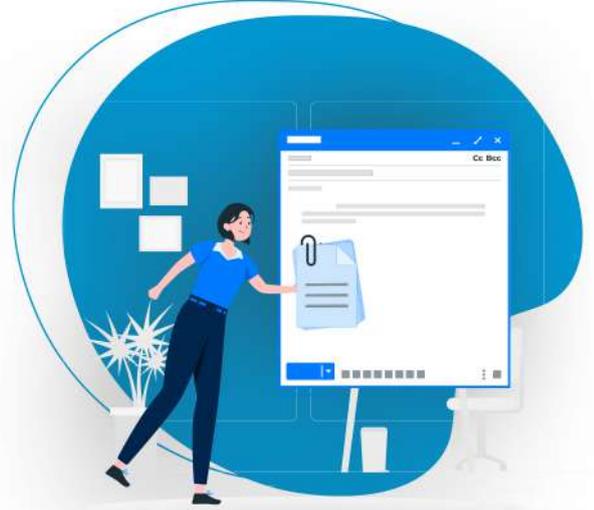
En 2024, la cellule a renforcé son engagement en matière de prévention, en mettant l'accent sur l'information et la sensibilisation des populations. Par le biais de diverses initiatives, telles que des campagnes de communication et des partenariats avec d'autres acteurs de la société civile, nous avons travaillé à rendre la problématique plus visible et à encourager une prise de conscience collective. L'objectif était non seulement de soutenir les victimes de manière réactive, mais aussi de réduire les risques de violences futures en favorisant un changement de mentalité et de comportement.

## Histoire d'espoir : Témoignage d'un parcours de résilience

En 2022, notre cellule a été contactée par une femme en détresse, victime de violences conjugales infligées par son conjoint, qui était également son collègue de travail.

Cette situation, marquée par une double proximité conjugale et professionnelle, l'avait enfermée dans une spirale de violence et d'isolement. Subissant des humiliations et des agressions répétées à la maison, tout en affrontant des comportements intimidants sur son lieu de travail, elle vivait sous une pression constante.

Les violences qu'elle endurait – physiques, psychologiques et économiques – avaient laissé des cicatrices profondes, affectant gravement sa confiance en elle et sa capacité à envisager un changement.



Sa vulnérabilité était amplifiée par un environnement social peu soutenant. Par peur d'être jugée ou stigmatisée, et face à l'influence professionnelle de son conjoint, elle hésitait à demander de l'aide. La peur des représailles et un sentiment d'impuissance l'avaient poussée à s'enfermer dans un silence lourd de conséquences. Ces années d'épreuves avaient érodé son estime de soi, la plongeant dans une angoisse permanente et un profond sentiment d'échec.

Lorsqu'elle a contacté notre cellule, elle se trouvait dans un état de grande fragilité émotionnelle. Nous avons commencé par lui offrir un espace sécurisé où elle a pu, pour la première fois, mettre des mots sur son vécu sans crainte ni jugement. Cette étape a été cruciale pour entamer un suivi psychologique intensif, axé sur plusieurs aspects : la gestion des traumatismes, la reconstruction de son estime de soi et l'apprentissage de mécanismes de résilience face aux pressions sociales et professionnelles.

Le cheminement n'a pas été sans embûches. Les premiers mois de suivi ont été marqués par des défis importants, notamment ses sentiments de culpabilité profondément enracinés et les tentatives de manipulation exercées par son conjoint. Malgré ces obstacles, elle a persévéré avec courage, s'appuyant sur notre accompagnement et son propre désir de se libérer.

Aujourd'hui, elle est devenue un exemple vivant de résilience et de transformation. Après avoir quitté le foyer conjugal, elle a entrepris des démarches pour se reconstruire professionnellement et personnellement. Elle a mis fin à son suivi psychologique, ayant retrouvé une autonomie émotionnelle et une confiance en elle solide. Elle est désormais une femme épanouie, capable de gérer sa vie de manière indépendante, et représente une source d'inspiration pour celles qui traversent des situations similaires.

Cet exemple n'est qu'un parmi plusieurs autres parcours que nous avons eu l'honneur d'accompagner. Chaque femme que nous soutenons témoigne de la capacité à surmonter les épreuves les plus difficiles lorsque des ressources adaptées et un soutien bienveillant leur sont offerts. Leur réussite reflète la mission essentielle de notre cellule d'écoute : aider ces femmes à briser le cycle de la violence et à reconstruire une vie où elles peuvent s'épanouir pleinement.